

Rejoignez la Confrérie de sainte Anne

Héritière de la confrérie royale de sainte Anne, créée à la demande d'Anne d'Autriche en 1641

Diocèse de Vannes

SANCTUAIRE DE SAINTE ANNE D'AURAY

Engagements

Les engagements découlent des quatre signes donnés par sainte Anne : le Livre, l'Eau, la Pierre, le Flambeau. Ces engagements sont au nombre de sept :

- Nourrir l'attachement à sainte Anne par une prière quotidienne et s'imprégner de son message et de sa spiritualité en union avec ce qui se vit sur le sanctuaire.
- Porter les prières que les pèlerins ont confié à sainte Anne.
- Venir en pèlerinage au moins une fois par an, avec messe et si possible confession, à Sainte-Anne-d'Auray, sinon dans un autre sanctuaire.
- Participer activement à la vie de sa paroisse ; étendre localement l'attachement à sainte Anne en favorisant les pèlerinages et la vie de prière.
- Porter son attention à la vie du sanctuaire de Sainte-Anne-d'Auray et le soutenir par les moyens appropriés. L'abonnement au « Pèlerin de sainte Anne » peut en être un des moyens.
- Participer à la rencontre annuelle de la confrérie le samedi au plus près du 7 mars, avec renouvellement de l'engagement personnel.
- Pratiquer régulièrement une œuvre de miséricorde spirituelle et/ou corporelle.

L'engagement est célébré deux fois dans l'année, le samedi au plus près du 7 mars, ou le 25 juillet.

Adhésion à la confrérie de sainte Anne

La confrérie de sainte Anne est ouverte à tous les fidèles, hommes et femmes. Les jeunes sont invités à participer à la Confrérie Jeunes de sainte Anne.

La réception au sein de la confrérie fait l'objet d'une inscription sur le registre officiel de la confrérie, si possible au cours d'une démarche au sanctuaire de Sainte-Anne-d'Auray, à deux moments privilégiés, le samedi au plus près du 7 mars ou la veille du 26 juillet pour le Grand Pardon.

La réception au sein de la Confrérie se matérialise par un acte d'engagement dans la Confrérie de sainte Anne.

Chaque membre de la confrérie reçoit un livret du pèlerin de sainte Anne (recueil de prières, de démarches spirituelles et de chants), ainsi qu'une médaille, signe indiquant son appartenance à la confrérie de sainte Anne. L'insigne est porté à chaque visite au sanctuaire et à chaque réunion de la confrérie ; il peut aussi être porté à tout évènement diocésain ou paroissial.

Demandes de renseignements ou adhésions :
secretariat@sainteanne-sanctuaire.com / 02 97 57 58 50.

SANCTUAIRE DE SAINTE ANNE D'AURAY

Sanctuaire de Sainte-Anne-d'Auray
9 rue de Vannes - 56400 Sainte-Anne-d'Auray
02 97 57 56 53
secretariat@sainteanne-sanctuaire.com
sainteanne-sanctuaire.com